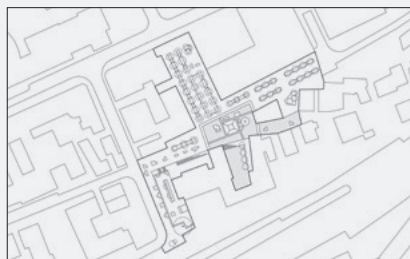


Place de l'Hôtel de ville

↓ CH - 3960 Sierre



Programme
Réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville comprenant la revitalisation du sol.

Maître d'ouvrage
Ville de Sierre

Mode d'acquisition
Mandat d'études parallèles
1^{er} prix

Réalisation
2025

Personne de référence
M^{me} Camille Boyne
T. 027 452 04 11

Personnes clés
Mathilda Dahlberg
Jan Forster

Partenaire
RWB Valais SA

Prestations exécutées
Phase SIA 143 puis 31 à 51

Coûts CFC 4
CHF 800'000 (HT)

Surface
8'800 m²

Forster
Paysages



Un cœur de place libéré du trafic, structuré par l'eau et les usages : un espace public rafraîchi, évolutif et capable d'accueillir aussi bien le quotidien que les grands événements. Illustration de projet

« Libérée du trafic, la place devient un lieu de séjour convivial, fidèle à son identité architecturale et adapté tant aux usages quotidiens qu'aux grands événements. »

Située entre la gare CFF et l'avenue du Général Guisan, la place de l'Hôtel de Ville s'affirme comme l'un des espaces publics majeurs de Sierre. Débarrassée du trafic, elle se transforme en un lieu de séjour accueillant, respectueux de son identité architecturale et ouvert à tous les usages du quotidien comme aux grands événements.

Face au réchauffement climatique, le projet mobilise les ressources Eau-Sol-Végétal pour réduire les îlots de chaleur : canopée d'arbres, sols perméables, noues paysa-



Une séquence urbaine végétalisée où le sol redevient actif : infiltration, ombrage et continuités paysagères au service du confort climatique et des mobilités douces. Illustration de projet

gères et enrobé drainant favorisent infiltration, évapotranspiration et jardins de pluie. Un mobilier en bois modulaire et réemployable accompagne ces zones ombragées et crée des espaces de détente flexibles adaptés au quotidien comme aux besoins des marchés et manifestations.

Les atouts du projet

- + Un cœur urbain végétalisé et rafraîchi : une nouvelle canopée, des surfaces perméables et des jardins de pluie pour réduire les îlots de chaleur et renforcer le confort climatique.
- + Un espace public vivant et flexible : mobilier en bois modulaire, assises ombragées et aménagements adaptables pour le quotidien comme pour les événements.
- + Une identité paysagère forte : continuités végétales, revêtements harmonisés et jardins-belvédères en toiture ouverts sur les Alpes.

